



**DEUX POSTES RÉGULIERS D'ÉDUCATEURS  
OU D'ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE**

**CONCOURS AD-71(10)**

**Concours externe – Site Web externe**

Le Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest s'étend d'ouest en est de Windsor à Trenton et du nord au sud de Penetanguishene à la région de Niagara. Il offre des services à près de 8 000 élèves dans 39 écoles de langue française, dont 29 écoles élémentaires.

**Lieu de travail principal :** École élémentaire LaMarsh, Niagara Falls

**Date prévue d'entrée en fonction :** Aussitôt que possible

**Nombre d'heures par semaine :** 32,5 heures par semaine

**Horaire de travail :** 10 mois par année

**Taux horaire :** 19,48 \$ à 26,27 \$ (**grille à confirmer**)

**Conditions de travail régies par la convention collective de la FEESO**

**Sommaire des responsabilités :**

Ce membre du personnel, qui relèvera de la direction d'école, assurera la livraison du programme de cadre d'apprentissage de la petite enfance en collaboration avec le membre du personnel enseignant. Il assistera à l'élaboration et à l'organisation des centres d'apprentissage et de la programmation et prendra part aux communautés d'apprentissage professionnelles. Il devra maintenir un milieu pédagogique sain sur les plans sociaux et affectifs.

**Qualifications et compétences requises :**

- Être membre de l'Ordre des éducateurs et des éducatrices de la petite enfance (OEPE)
- Posséder d'excellentes habiletés pour le travail d'équipe et la communication
- Avoir une excellente maîtrise du français oral et écrit
- Être en mesure de résoudre sur place des conflits entre élèves
- Connaissance du programme d'apprentissage du niveau jardin serait un atout

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de présentation avec leur curriculum vitae **en français, avant 16 h le 9 septembre 2010**

au secteur des ressources humaines (recrutement), CSDCSO, 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) M6L 2K5, télécopieur : 416 397-2005 ou, par courriel à [demandedemploi@csdcso.on.ca](mailto:demandedemploi@csdcso.on.ca)

**Les demandes reçues après la date et l'heure de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**

**En vertu du Règlement ontarien 521/01 et du Règlement ontarien 170/02, toute personne employée par le CSDCSO doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.**

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membre de ces groupes désignés.